



République d'Haïti  
Repiblik d Ayiti

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES  
NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

MINISTÈ AGRIKILTI RESOUS NATIRÈL AK DEVLOPMAN RIRAL



## Programme National de Développement de la Production et Transformation du Lait en Haïti

**2010-2014**

Juillet 2010

## Avant-propos

En octobre 2008, le Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) voulant élaborer sa politique pour les sous-secteurs de la Production Animale et de la pêche, a réuni une cinquantaine de professionnels et d'experts dont des spécialistes en élevage, des agronomes et des vétérinaires, en provenance de la Faculté d'Agronomie et de Médecine vétérinaire et des ONG spécialisées, ainsi que des membres du secteur privé travaillant dans le secteur et des membres d'organisations de producteurs. Le but était de produire des réflexions sur sept thématiques précises: 1) la pêche et l'aquaculture ; 2) la production et la transformation du lait ; 3) l'aviculture et la porciculture intensive ; 4) l'élevage paysan en systèmes agro-écologiques pour réhabiliter l'environnement ; 5) l'apiculture ; 6) la santé animale ; 7) l'innocuité et la sécurité sanitaire des produits de l'élevage.

Les participants, offrant leur expertise et leurs expériences sur une base bénévole, se sont répartis en plusieurs groupes de travail, et, à la suite d'échanges et de réflexions, ont été en mesure de proposer des documents de politique et programme de développement pour les différentes filières soumises à leur attention.

Ces documents ont été par la suite analysés et validés avec les différents acteurs de la société lors de forums nationaux de validation qui se sont tenus de février à octobre 2009.

Après le séisme du 12 janvier 2010, ces programmes ont encore été révisés de manière à les intégrer dans le Plan National d'Investissement Agricole et comme éléments du Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti.

Au nom du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, je remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction du présent document sur la **Production et la Transformation du Lait en Haïti**.

Grâce à cet effort, tous les intéressés du secteur disposent désormais d'un document de référence pour leurs actions.

**Dr Michel CHANCY**  
**Secrétaire d'Etat**  
**à la Production Animale**

## Résumé

Dans le contexte d'amélioration de la sécurité alimentaire en Haïti, du programme de lutte contre la pauvreté et de génération de revenus pour le plus grand nombre, les activités d'élevage familial paysan offrent de formidables opportunités pour à la fois:

- générer des revenus additionnels pour une très grande partie de la population haïtienne en valorisant des sous produits agricoles
- améliorer la disponibilité en produits alimentaires de haute valeur nutritive,
- contribuer à la protection et réhabilitation de l'environnement et à l'aménagement de certains bassins versants en vue de préserver les infrastructures de production des plaines
- améliorer la balance commerciale du pays.

Par ailleurs, considérant :

- 1- l'importance du marché du lait en Haïti : deuxième poste d'importation alimentaire (50 Millions us/an) après le riz**
- 2- le Grand potentiel laitier non valorisé (450 000 vaches adultes pour 250 000 familles)**

Les activités de production et de transformation de lait peuvent constituer des alternatives sûres aux cultures sarclées en montagne (programme de réhabilitation de l'environnement)

En ce sens, Le Ministère de l'agriculture se propose de réaliser (selon le potentiel et les caractéristiques de l'élevage bovin dans les différentes zones du pays), un vaste programme d'appui à la production et à la transformation du lait de vache.

**Ce programme vise les objectifs suivants :**

- Reconquérir le marché intérieur des produits laitiers
- Renforcer un réseau d'entreprises de transformation du lait offrant un débouché nouveau, stable et rémunérateur au lait des exploitations agricoles.
- Augmenter la productivité de la production laitière.
- Contribuer à la structuration sociale du secteur élevage en appuyant l'émergence et le renforcement des organisations d'éleveurs de bovins et de producteurs de lait et d'alliances productives et commerciales entre les différents acteurs de la filière.

**Les axes d'intervention suivants sont définis :**

- Mise en place de la sous-table sectorielle
- Création du service « programme lait » au sein de la Direction de Production et Santé Animales

- Création de l'institut technique des productions animales et de la pêche
- Renforcement de la Fédération Nationale des Producteurs de Lait
- Développement des réseaux de laiteries
- Mise en place et animation d'un réseau d'opérateurs
- Développement de la production de produits laitiers
- Développement des achats locaux de lait
- Mise en place d'un système de crédit à la production de lait
- Actions d'accompagnement des producteurs de lait
- Mise en œuvre des activités de recherches dans la filière lait
- Actions de promotion de la filière lait auprès des différents segments de marchés
- Action d'accompagnement des groupes vulnérables (femmes enceintes, enfants démunis, handicapés..)

Le budget du programme est de 400 millions de gourdes à raison d'environ 80 millions de gourdes par an sur une période de 5 ans. Il sera financé entre autres par les fonds du Trésor Public et les bailleurs de fonds partenaires du MARNDR.

# Table des matières

<b>RESUME .....</b>	<b>2</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>5</b>
<b>1- INTRODUCTION ET CONTEXTE .....</b>	<b>6</b>
LES PRODUITS LAITIERS .....	6
IDENTIFICATION ET LOCALISATION DES DIFFERENTES CATEGORIES D'ACTEURS .....	7
<i>Les producteurs.....</i>	<i>7</i>
<i>Zones de production de lait.....</i>	<i>7</i>
<i>Les petits propriétaires .....</i>	<i>8</i>
<i>Les moyens propriétaires.....</i>	<i>8</i>
<i>Les vendeurs de produits laitiers (marchands de lait) .....</i>	<i>9</i>
<i>Les transformateurs .....</i>	<i>9</i>
<i>Les unités de transformation de lait en yaourt, lait stérilisé aromatisé, .....</i>	<i>10</i>
<i>Bilan en volume de la filière .....</i>	<i>12</i>
<i>Évolution de ce bilan .....</i>	<i>12</i>
<i>La contrainte majeure.....</i>	<i>12</i>
<b>2- VISION DEGAGEE DANS LA POLITIQUE AGRICOLE PAR RAPPORT A LA FILIERE LAIT .....</b>	<b>15</b>
<b>3- OBJECTIFS DU PROGRAMME : .....</b>	<b>17</b>
<b>4- AXES D'INTERVENTION ET RESULTATS ATTENDUS .....</b>	<b>18</b>
R1 : LES INSTITUTIONS NECESSAIRES AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE SONT CREEES ET RENFORCEES.....	18
<i>R 1.1 Une sous-table sectorielle pilote le programme .....</i>	<i>18</i>
<i>R 1.2 Un service « programme lait » est créé.....</i>	<i>18</i>
<i>R 1.3 Un institut technique des productions animales et de la pêche est créé.....</i>	<i>18</i>
<i>R 1.4 La Fédération Nationale des Producteurs de Lait est renforcée: .....</i>	<i>19</i>
<i>R 1.5 Le Réseau de laiteries se développe: .....</i>	<i>19</i>
<i>R 1.6 Un Réseau d'opérateurs est créé et animé:.....</i>	<i>19</i>
R 2 : LA PRODUCTION DE PRODUITS LAITIERS SE DEVELOPPE:.....	19
<i>R 2.1 Les sections communales ou communes ayant une vocation d'élevage sont identifiées.....</i>	<i>19</i>
<i>R 2.2 Un réseau d'opérateurs prend en charge le développement de 150 laiteries d'ici 2019.....</i>	<i>19</i>
<i>R 2.3 L'Etat permet aux plus pauvres de consommer des produits laitiers .....</i>	<i>20</i>
<i>R 2.4 Du crédit en nature pour développer le cheptel.....</i>	<i>20</i>
R 3 LES PRODUCTEURS SONT ACCOMPAGNES ET LEURS PRATIQUES S'AMELIORENT: .....	20
<i>R 3.1 L'accompagnement des paysans .....</i>	<i>20</i>
<i>R 3.2 La santé animale : .....</i>	<i>21</i>
<i>R 3.3 L'accompagnement des responsables de laiterie.....</i>	<i>22</i>
R 4 DES RECHERCHE-ACTIONS SONT CONDUITES ET PERMETTENT DE LEVER LES BLOCAGES DE LA FILIERE: .....	22
R 5 LA PROMOTION DE LA FILIERE EST REALISEE AUPRES DES CONSOMMATEURS ET DES PAYSANS : .....	22
R 6 LES GROUPES VULNERABLES SONT PRIORITAIREMENT CIBLES.....	23
<b>5- MONTAGE INSTITUTIONNEL.....</b>	<b>23</b>
<b>6- STRATEGIE DU PROGRAMME : .....</b>	<b>23</b>
<b>7- IMPACT DU PROGRAMME .....</b>	<b>24</b>
<b>8- BUDGET ET MONTAGE FINANCIER .....</b>	<b>25</b>
<b>9- CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>26</b>
<i>Création de l'institut technique des productions animales et de la pêche .....</i>	<i>26</i>
<b>10- CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME.....</b>	<b>27</b>

## Introduction et contexte

- Dans le contexte d'amélioration de la sécurité alimentaire en Haïti, du programme de lutte contre la pauvreté et de génération de revenus pour le plus grand nombre (le DSNCRP), les activités d'élevage familial paysan offrent de formidables opportunités pour à la fois:
  - générer des revenus additionnels pour une très grande partie de la population haïtienne en valorisant des sous produits agricoles
  - améliorer la disponibilité en produits alimentaires de haute valeur nutritive,
  - contribuer à la protection et réhabilitation de l'environnement et à l'aménagement de certains bassins versants en vue de préserver les infrastructures de production des plaines
  - améliorer la balance commerciale du pays.
- En ce sens, Le Ministère de l'Agriculture se propose de réaliser (selon le potentiel et les caractéristiques agro-écologiques de chaque bassin versant), un vaste programme d'appui à l'élevage paysan en système agro-écologique en vue de protéger les bassins versants des grandes zones irriguées du pays.
- Ce programme comprend entre autres un programme de développement de la production et transformation du lait.

### Les produits laitiers

Le lait et les produits laitiers sont considérés par la majorité des haïtiens comme essentiels à l'alimentation. Ils sont largement consommés par toutes les couches de la population. Mais, leur niveau de consommation par individu reste inférieur aux recommandations de l'OMS. Dans les grandes zones productrices de lait frais (Cap Haïtien, les Cayes, Léogane), le lait local représente 30 à 45 % de la consommation des ménages, suivi par le lait évaporé (30%) et le lait en poudre (20%). Ailleurs, et en particulier à Port-au-Prince, la consommation en lait frais local est négligeable car celui-ci n'est pas disponible. Il est remplacé par le lait évaporé.

Les importations de lait sont énormes (deuxième poste d'importation alimentaire après le riz, pour une valeur de 40 millions de \$US/an) et représentent plus de deux fois la production nationale. Pourtant, le potentiel de production existe, mais il n'est pas valorisé. Les gros importateurs se trouvent à Port-au-Prince, mais il existe aussi des petits importateurs surtout sur la zone frontalière avec la RD. Dans le passé, il y a eu des importateurs utilisant le port du Cap-Haïtien. Cependant, depuis l'année 1991, tous les importateurs de lait utilisent le port de Port-au-Prince pour faire entrer leurs produits laitiers.

Les vendeurs de produits laitiers sont partout dans le pays, et desservent toutes les

couches sociales. Les distributeurs de produits périssables, tels que les yaourts se trouvent dans les grandes villes (Cap, Port-au-Prince, Cayes, Jacmel...).

Identification et localisation des différentes catégories d'acteurs

## Les producteurs

La production de lait en Haïti (traite et commercialisation de lait), à l'instar de la quasi totalité des activités de production animale, est une activité généralement pratiquée sous une forme traditionnelle, en élevage familial. C'est une activité spécifique à certaines catégories d'exploitants agricoles. Elle est surtout menée par les petits et moyens propriétaires ou éleveurs dans tout le pays, particulièrement : le Nord, le Nord-Est, l'Artibonite, l'Ouest, le Plateau Central, et la plaine des Cayes.

Le cheptel bovin est estimé à environ 1 000 000 à 1 500 000 têtes, dont 45 % soit 450 000 à 675 000 seraient des vaches adultes.

Les zones de production de lait sont concentrées dans les départements du Sud, l'Ouest, le Nord, le Nord-Est et l'Artibonite.

## Zones de production de lait

Département	Communes
Sud	Torbeck, Les Cayes, Aquin, ,etc...
Ouest	Croix -des- Bouquets, Léogane, Thomazeau, Ganthier, Arcahaie
Artibonite	Verrettes, Saint Marc
Nord	Limonade, Plaine du Nord, Saint Raphaël
Nord-Est	Ouanaminthe, Trou du Nord, Caracol, Terrier Rouge

Dans les communes se trouvant en bordure des grands centres urbains (Limonade et Plaine du Nord pour Cap Haïtien, Croix-des-Bouquets et Léogane pour Port-au-Prince, Torbeck et Les Cayes, pour la ville des Cayes), du fait de l'existence d'un débouché, la production de lait est plus importante et plus régulière.

Les petits éleveurs producteurs sont partout, mais les producteurs moyens se retrouvent surtout dans les zones où l'on dispose d'espace pour l'élevage libre (Limonade, Croix des Bouquets). 45 à 55% des 700 à 800 000 exploitations agricoles d'Haïti pratiquent l'élevage bovin. Cependant, seulement une proportion comprise entre 50 à 85 % de ces éleveurs seraient impliqués dans la production du lait dans certaines régions du pays. Donc, en nous basant sur ces données, les

exploitations impliquées dans la production laitière tournent autour de 250 000 dont 75 à 80% sont de petits éleveurs/producteurs.

Les producteurs peuvent être classés en deux catégories:

- Les petits producteurs de lait pratiquant la traite d'une (1) à cinq (5) vaches.
- Les producteurs moyens pratiquant la traite de 5 à 15 vaches.

Les producteurs pratiquant la traite de plus de 15 vaches sont extrêmement rares. Les producteurs de lait sont des *moyens ou petits propriétaires* fonciers. Ils peuvent être aussi des fermiers ou métayers.

### **Les petits propriétaires**

Les petits propriétaires travaillent des terres en métayage et en propriété. Ils ont en général un cheptel variant entre 1 et 5 UGB et disposent entre 1 à 2 carreaux de terre. Ils travaillent parfois moins de 0,5 carreaux de terre en propriété.

Ayant de faibles possibilités économiques, les petits éleveurs ont souvent recours au gardiennage et sont, dans certains cas, obligés de partager les revenus de la vente du lait avec le propriétaire de l'animal. Et, pour nourrir ses bovins, certains petits propriétaires, particulièrement ceux travaillant des terres en métayage vont jusqu'à recourir au vol de pâturage (jachères pâturées), pendant la nuit. D'autres, au contraire, investissent dans l'achat de parcelles de canne à sucre ou des droits de pâture sur des parcelles en jachères.

Les animaux sont généralement attachés au piquet et conduits au pâturage. Les résidus de récolte, stipes de banane et branchage leur sont apportés en guise de nourriture. La main d'œuvre utilisée sur les exploitations, est surtout familiale.

### **Les moyens propriétaires**

On les retrouve surtout dans les régions disposant d'espaces importants pour la conduite en élevage « libres » Région des plantations Madrasse et Dauphin et dans la plaine du Cul de Sac. Cette classe de producteurs, plus aisée, s'adonne fréquemment à d'autres activités. Généralement, ils travaillent les terres en fermage et en propriété et élèvent leurs bovins en propriété. Ils disposent de surfaces allant de 3 à 6 carreaux. Leur cheptel bovin peut varier entre 5 et 15 bovins adultes. Ils pratiquent la traite de 5 à 10 vaches.

Ils pratiquent aussi des activités extra-agricoles, comme l'artisanat, la pêche et le commerce. En nombre restreint, certains exercent de petits métiers comme : notaire, maître d'école, tailleur, etc. Ils utilisent, sur leurs exploitations, à la fois la main d'œuvre familiale et la main d'œuvre externe.

## **Les vendeurs de produits laitiers (marchands de lait)**

La commercialisation du lait cru local est traditionnellement assurée par des intermédiaires spécialisés ambulants (très souvent à bicyclettes) qui achètent aux producteurs et revendent aux consommateurs, au porte-à-porte, chaque jour entre 4 et 20 gallons de lait. Ils réalisent des revenus quotidiens supérieurs aux revenus minimums obtenus dans l'agriculture et l'industrie à Port-au-Prince. On retrouve ces revendeurs dans certaines grandes villes et dans la périphérie de Port-au-Prince.

Les acheteurs/vendeurs de lait cru sont estimés à quelques milliers. En 2000, lors d'une enquête réalisée par VETERIMED, ils étaient au nombre de 1500 à approvisionner la ville du Cap-Haïtien à partir de Limonade et de la Plaine du Nord. Les détaillants de produits laitiers, étalages de rue, boutiques, bazar et supermarché sont innombrables. Ils se comptent par milliers.

Le lait importé est acheté auprès des grossistes pour être revendu dans des petites boutiques de quartiers, des bazars et supermarchés (commerce de détail). Ces produits sont toujours également présents dans tous les marchés publics et sur les étalages des marchands de rues.

## **Les transformateurs**

La production de lait local est peu transformée. La plus grande partie de cette production est actuellement consommée sous forme de lait frais (lait cru bouilli à la maison).

Dans les années 1970 et 1980, diverses initiatives du secteur public et du secteur privé, ont contribué à développer la transformation laitière en Haïti (Beurrerie des Cayes, la LAINA, la Laiterie et yaourt Bovan à Bon repos, Laiterie de la faculté d'Agronomie à Damien, De la Fuente au Cap haïtien...). La dégradation des infrastructures du pays (route, énergie...), ajoutée à l'instabilité chronique depuis 1986 et l'embargo qui a frappé le pays entre 1991 et 1994 ont constitué un coup fatal pour ce secteur d'activités économiques. Depuis lors, le secteur privé n'a pas été incité à réinvestir dans les activités de transformation où le risque est important (mauvaise maîtrise de la chaîne de froid du fait des déficiences de la production énergétique).

Il existe cependant certaines activités de transformation. Parmi les plus importantes on retrouve: Les unités formelles de transformation de lait en yaourt et lait stérilisé aromatisé et les fabricants de douces et de crémas et autres produits à base de lait.

## Les unités de transformation de lait en yaourt, lait stérilisé aromatisé, fromage

Il existe aujourd'hui deux réseaux formels de transformation de lait.  
o Le plus important est le réseau Lèt Agogo.

Il est constitué de 15 mini-laiteries semi-artisanales en fonctionnement et 7 qui seront fonctionnels d'ici 2010, qui transforment le lait en yaourt, lait stérilisé aromatisé et fromage. Ce réseau a été monté et est encadré par l'ONG haïtienne VETERIMED, spécialisée en santé et production animales.

### Laiteries du réseau Lèt Agogo

Laiterie	Département	Partenaires impliqués
Limonade	Nord	Veterimed, ONG spécialisée en Production et en Santé Animales, APWOLIM (Association des Producteurs de Lait de Limonade)
Bon repos	Ouest	Veterimed, AHPEL (Association Haïtienne pour la Promotion de l'Élevage)
Torbeck	Sud	BIONET, association impliquée dans des activités de développement rural
Jacmel	Sud Est	CROSE, Coordination Régionale des Organisation du Sud-Est, plate-forme d'organisations de tout type du département (Fédérations paysannes, de jeunes, de femmes etc)
Verrettes	Artibonite	ATAD, Association des Techniciens Agricole pour le Développement, organisation de jeunes impliqués dans de développement de Verettes
Ouanaminthe	Nord-Est	Jardin Lakay, Association de jeunes entrepreneurs de Ouanaminthe
Thomaseau	Ouest	GRAD, Groupe de Recherche et d'Action pour le développement
Arcahaie	Ouest	Claire Edith Mathieu, entrepreneur privé
Léogane	Ouest	ODESEA, Organisation pour le Développement, la Santé, Elevage et l'Agriculture
Plaine du Nord	Nord-Est	Agro-Action Allemande
Terrier Rouge	Notd-Est	Coopérative des Eleveurs de Terrier Rouge
Marmelade	Artibonite	
Saint Marc	Artibonite	CHF
Centre	Hinche	Intervet
Cap Rouge	Sud Est	CROSE
Belle-Anse	Sud Est	CROSE
Fonds-Verrettes	Ouest	Association des Eleveurs

**D'ici 2010, les 7 laiteries en construction ou en projet seront fonctionnelles, à Ferrier (Nord Est), Saint Marc (Artibonite), Belladère (Centre), Gonaïves (Artibonite), Chantal (Sud), Petite Rivière de Nippes (Nippes), Jérémie (Grande Anse). Les quatre derniers projets sont financés par le programme d'urgence post-cyclonique du MARNDR.**

Les entreprises faisant partie du Réseau Lèt Agogo sont actuellement les seules à fabriquer au pays du lait de longue conservation (et qui ne nécessitent pas de conservation au froid).

o Le réseau des 5 mini-ateliers du département du SUD encadré par COD-EMH (Coordination des Opérations de Développement de l'Eglise Méthodiste d'Haïti), dans le Cadre du Projet Rural (MARNDR/ UE).

Les ateliers de transformation encadrés par COD -EMH se trouvent dans le Département du Sud autour de la ville des Cayes (ETLS, NUTRIMIX). Il existe également 2 ou 3 autres petits ateliers à domicile (parfois occasionnel) de fabrication de yaourt. Le plus important utilise comme matière première du lait en poudre importé reconstitué.

On retrouve également dans certaines régions du pays des marchands de lait bouilli, AK100, fabricant de « cremas » et de café au lait.

On peut également signaler l'existence d'un atelier familial à domicile de fabrication de fromage à Jacmel.

### **Les fabricants de « Douces Marcos »**

Il existe dans plusieurs régions des ateliers artisanaux de fabrication de douces. Les plus importants se dédient à la fabrication de Douces « Marcos » à Petit-Goâve, (une trentaine d'ateliers). Ces ateliers utilisaient traditionnellement du lait local. Mais, à cause de la baisse de production, ils sont de plus en plus contraints à utiliser du lait en poudre importé reconstitué.

La douce Marcos est un produit très apprécié par les consommateurs haïtiens. La production annuelle de ce produit peut être estimée à 17000 à 18000 boîtes de 25 tranches de douces Marcos, commercialisés sur place et au niveau des supermarchés et des marchés publics.

Une petite quantité de douce à base de lait est produite également à Hinche (Plateau Central) et aux Cayes dans le sud du pays.

Pour la transformation, le nombre d'acteurs traditionnels actuels est difficile à estimer.

Mais, les mini-laiteries et les petites entreprises de fabrication de douces Marcos et d'autres ne dépassent pas une centaine d'acteurs.

## **Bilan en volume de la filière**

La production annuelle de lait local est estimée à 45 500 TM en 2003 (Damais G, 2003), tandis que, potentiellement, la production annuelle est estimée à environ 145 000 toujours selon une approche du même auteur. Le pays a eu une importation annuelle estimée à environ 85 000 TM au cours de l'année 2003, essentiellement sous forme de lait évaporé ou de lait en poudre.

La consommation de la population est estimée à 45 grammes par jour (chiffre calculé à partir d'une disponibilité totale de 130 000 TM). Des estimations de la production potentielle réalisée en prenant comme base les données fournies par les résultats des enquêtes de terrain de VETERIMED dans le cadre du Programme Lèt Agogo, ont été de l'ordre de 145 000 TM. Donc, une bonne partie de cette production soit environ 100 000 TM ne serait pas valorisée par la population.

## **Évolution de ce bilan**

De l'ordre de 40 000 à 60 000 TM en moyenne annuelle entre 1990 et 2000, la production de lait a connu selon FAOSTAT (2003) une période de stagnation entre 1994 et 1999 avec une moyenne annuelle tournant autour de 38 000 TM. De 2000 à 2003, la production a atteint le niveau obtenu en 1993 et a été en légère augmentation suivant le rythme de croissance du cheptel bovin. Entre 1991 et 1994, pendant l'embargo économique, les importations ont diminué. De 1994 à 1999, suite à la levée de l'embargo économique, toujours selon les données de la FAO (FAOSTAT, 2004), les importations ont connu une augmentation progressive. Les importations de lait évaporé atteindraient autour de 20 000 TM par an, représentant la majeure partie (63%) des produits laitiers importés.

## **La contrainte majeure**

Aujourd'hui, la contrainte principale de la filière lait en Haïti se situe au niveau de la mise en marché de la production. Largement préféré par les consommateurs, là où il est disponible, pour sa valeur nutritive, son goût, son prix et son origine nationale, le lait local fait néanmoins peur car il n'est pas sûr sur le plan sanitaire : on pense qu'il peut être vecteur de maladies en raison des pratiques de coupage avec de l'eau d'une part et d'absence de suivi vétérinaire des vaches d'autre part. Le lait évaporé et le lait en poudre présentent de leur côté des avantages non négligeables en termes de conservation et de facilité d'utilisation aux yeux d'une part importante des ménages.

Du fait qu'il n'existe pratiquement plus d'ateliers de transformation, le lait est commercialisé par des marchands traditionnels de lait cru, qui le distribuent aux portes à portes. Les marchands de lait ne garantissent pas des prix et des paiements stables aux producteurs. Il n'y a aucun contrôle de qualité et le rajout d'eau est systématique, ce qui fait du lait cru un produit considéré de mauvaise qualité par le consommateur. Les marchands de lait utilisent généralement des bicyclettes comme moyens de transport ou des équins dans les zones de montagnes. En conséquence, la production ne peut se faire qu'à proximité des marchés importants où sont les grandes villes alors que le cheptel bovin est distribué à travers tout le pays. Le problème des voies et moyens de communications empêche l'écoulement des produits des zones de production aux bassins de consommation, ce qui affecte à la fois les consommateurs et les producteurs.

Le système traditionnel de commercialisation a des difficultés à faire face aux variations saisonnières de l'offre et de la demande. Pendant les vacances scolaires d'été, (de juillet à septembre), la demande en produits laitiers chute drastiquement. Les enfants ne vont plus à l'école et c'est l'époque de grande disponibilité des fruits. Mais, c'est aussi la période où les vaches produisent le plus de lait, car avec les pluies du mois de mai, la nourriture est devenue plus abondante et la plupart des vaches donnent naissance à leur veau durant cette période. Donc, il y a un surplus de lait à cette époque.

La conservation du lait produit en milieu paysan est difficile. Car, l'électricité n'est disponible ni partout ni en permanence, ce qui fait que même si les infrastructures étaient disponibles, elles ne pourraient pas fonctionner à leur plein potentiel. Les opérations de traite sont trop souvent réalisées dans des conditions sanitaires parfois douteuses qui agissent sur la qualité des produits commercialisés et par ricochet sur l'attitude de certains consommateurs.

## **Contraintes spécifiques**

### **Au niveau du producteur**

Il s'agit généralement des mêmes contraintes classiques de l'élevage traditionnel haïtien, à savoir :

- Au niveau de l'alimentation du bétail :
  - Forte variation saisonnière dans la disponibilité fourragère<sup>15</sup>.
  - Manque de connaissance dans les techniques d'amélioration fourragères.
  - Les semences fourragères de qualité ne sont pas facilement disponibles sur le marché.

---

<sup>1</sup> Dans le Nord-Est par exemple, certains éleveurs ont perdu la totalité de leur cheptel bovin au cours de la sécheresse qui a frappé la zone à la fin des années quatre vingt dix.

- Faible dimension des exploitations (limitant les possibilités de dédier une partie de la ressource foncière à des cultures fourragères).
  - Selon les régions du pays, manque de sources d'abreuvement du bétail en qualité et quantité
- Au niveau des techniques de conduite d'élevage :
- Manque de connaissances sur certaines techniques de conduite d'élevage.
  - Problèmes de consanguinité dus au manque de connaissance et de gestion du troupeau.
- Au niveau des aspects sanitaires :
- Accès parfois limité aux services vétérinaires.
  - Campagnes de vaccination irrégulières.
  - Problème de chaîne de froid pour la conservation des vaccins.
  - Coûts élevés et difficulté dans l'approvisionnement en produits vétérinaires.
- Autres problèmes :
- Vol du bétail.
  - Relative insécurité foncière (exploitation de terres dites de l'État ou de domaine privé sans contrat) Par exemple à Moléard et Merger, zone de collecte de lait du réseau Lèt Agogo.
  - Coût élevé de location des terrains, coût pour la mise en place de clôtures et la préparation des sols pour les pâturages améliorés.
  - Âge moyen avancé des éleveurs.

**Au niveau des unités de transformateurs actuellement existantes (yaourt) :**

- Problème énergétique.
- Carence et dégradation des voies de communication.
- Structures de production et d'approvisionnement en lait éclaté et éparpillé.
- Mauvaise qualité du lait local à cause de la pratique d'ajout d'eau.
- Approvisionnement difficile pour les emballages, non fabriqués en Haïti.
- Personnel qualifié non disponible et manque de support technique.
- Peu de référentiels techniques disponibles pour la transformation artisanale adaptée aux conditions du pays.
- Coût élevé des analyses de laboratoire pour le contrôle de la qualité.

**Au niveau des producteurs de douce Marcos :**

- Falsification du lait (ajout d'eau) qui entraîne des conséquences graves sur
- la qualité des Douces Marcos produites : augmentation de la quantité de
- sucre à utiliser, altération de la consistance devenant très dure, diminution
- de la durée de conservation.
- Fluctuation (augmentation et diminution) des ventes au cours de l'année.
- Caractère saisonnier de la production.

- Saturation du marché local (Petit-Goâve).
- Absence d'organisation de producteurs.
- Difficultés d'approvisionnement en lait pendant la période de sécheresse.
- Le lait en poudre utilisé alors comme intrant de remplacement est très cher, ce qui entraîne une augmentation de coût de production.
- Les techniques de travail ne sont pas modernisées, ce qui entraîne des pertes énormes de production.
- Utilisation du bois de chauffe comme seule source d'énergie.

### ***Autres contraintes externes, liées au contexte économique et institutionnel de la production***

- Difficultés pour les consommateurs fidèles au lait local de s'approvisionner régulièrement ; car, la commercialisation ou encore l'offre n'est pas organisée.
- Chaque petit éleveur, dans certaines zones, transporte son produit et le vend sur le marché local ou communal.
- Le lait local est généralement consommé sous forme de lait frais. Sa conservation se fait avec risque. Cette situation oblige parfois les éleveurs vendeurs et les marchands de lait à se débarrasser des quantités invendues qui sont répandues sur le sol ou utilisées dans l'alimentation des porcs.
- Avec un revenu per capita estimé en moyenne à moins de U.S \$300 par an et un taux de chômage variant entre 30 et 60%, le lait devient moins accessible à certaines couches de la population.
- Importations de produits laitiers hautement subventionnés en provenance des pays du Nord.
- Le personnel technique formé par les Institutions Universitaires n'a généralement pas de compétences adaptées à la problématique haïtienne.

## **Vision dégagée dans la politique agricole par rapport à la filière lait**

### **La croissance au service du développement durable**

La stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté repose sur la création de richesses, qui doivent bénéficier prioritairement aux populations les plus pauvres, et sur une bonne gestion des ressources naturelles et environnementales. Dans cette stratégie de développement durable, le secteur de l'agriculture et de la pêche est identifié comme le premier vecteur de croissance. La

stratégie de développement de la production et de la transformation du lait en Haïti, repose sur cinq principes directeurs, cohérents avec le DSNCRP :

1. la velléité de mettre l'accent sur la création de valeur ajoutée en milieu rural,
  2. le souci à accorder à la création de revenus pour le plus grand nombre, notamment pour des secteurs sociaux le plus souvent oubliés voire discriminés, comme les jeunes, les femmes et les personnes handicapées.
  3. la volonté de soutenir prioritairement la petite exploitation familiale sans pour autant fermer la porte aux investissements plus importants,
  4. la volonté d'accorder une attention particulière aux possibilités d'alliances commerciales entre différentes catégories d'agents économiques,
- 4 le souci permanent de protéger et d'améliorer notre environnement en favorisant des modes d'exploitation durables des ressources naturelles,
- En effet, les activités d'élevage, notamment la production de lait, font partie de la riche diversité des exploitations paysannes. Si elles sont bien conduites, ces activités peuvent constituer une alternative intéressante à des activités dégradantes de l'environnement, comme certaines cultures sarclées. La production d'herbes et d'arbustes fourragers pour l'élevage en général et la production de lait en particulier, en montagne contribuera à améliorer de façon générale la rentabilité des petites exploitations agricoles familiales et à permettre leur recapitalisation.
  - Il s'agit d'appuyer prioritairement l'élevage paysan de montagne en système agro-écologique, de contribuer à la protection des bassins versants en vue de protéger les grandes zones irriguées du pays et les infrastructures des plaines en général.
  - La production de lait sur des petites exploitations agricoles, si elle est bien encadrée peut être à la fois : rentable, compétitive, respectueuse de l'environnement (écologiquement durable) et socialement plus juste.
  - Aussi, le développement de la filière lait se réalisera également dans les plaines ou il s'agira de valoriser les sous-produits de l'agriculture
  - Le programme de développement de la production et de la transformation du lait mettra en valeur le formidable potentiel de production non valorisé, évalué à plus de 100 000 tonnes métriques

annuellement, ce qui permettrait de satisfaire la demande solvable actuelle en produits laitiers. Faute d'infrastructures pour la transformation et la commercialisation, la production nationale de lait ne peut profiter d'un marché actuellement comblé à 80% par des importations commerciales (90 000 tonnes métriques).

- Comme pour beaucoup de produits agricoles, dans la filière lait, le goulot d'étranglement se trouve aujourd'hui au niveau de la capacité de stockage et de commercialisation des produits. L'appui à la production nationale et la reconquête du marché intérieur des produits laitiers passe donc en premier lieu par une stratégie extensive d'ouverture du plus grand nombre possible de petites unités de transformation (mini-laiteries décentralisées), capables de fabriquer des produits laitiers de longue conservation (et qui ne nécessitent pas de conservation au froid) partout où les conditions seront favorables (existence d'un cheptel bovin, proximité d'un marché de consommation exploitable).
- Conformément à la volonté du gouvernement de la République d'utiliser tous les programmes d'aide alimentaire (cantines scolaires, de nutrition, etc.) comme leviers pour stimuler la Production Nationale Agricole, Depuis septembre 2007, le Programme National de Cantine Scolaire du Ministère de l'Education Nationale s'approvisionnent systématiquement auprès des laiteries du Réseau National Lèt Agogo. A partir de la production de lait de petits paysans, des produits laitiers de longue conservation sont fabriqués et distribués localement par un réseau constitué d'une quinzaine de micro entreprises regroupées dans le Réseau « Lèt Agogo » et encadrées par l'ONG haïtienne VETERIMED. Cette stratégie d'assurer un débouché sûr pour la production locale, favorisera la création de nouvelles unités de transformation.

## Objectifs du programme :

Globalement l'objectif du programme est de Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des petits paysans et à la protection de l'environnement.

Spécifiquement. Il s'agira de :

- Reconquérir le marché intérieur des produits laitiers
- Renforcer un réseau d'entreprises de transformation du lait offrant un débouché nouveau, stable et rémunérateur au lait des exploitations agricoles.
- Augmenter la productivité de la production laitière.

- Contribuer à la structuration sociale du secteur élevage en appuyant l'émergence et le renforcement des organisations d'éleveurs de bovins et de producteurs de lait et d'alliances productives et commerciales entre les différents acteurs de la filière.

## Axes d'intervention et Résultats attendus

### **R1 : Les institutions nécessaires au développement de la filière sont créées et renforcées**

#### **R 1.1 Une sous-table sectorielle pilote le programme**

Cette sous-table assurera le pilotage de ce programme. Elle regroupera le MARNDR, les organisations de producteurs, les autres acteurs de la filière et les bailleurs concernés. Elle se réunira trois à quatre fois par an.

#### **R 1.2 Un service « programme lait » est créé au sein de la Direction de Production et Santé Animales**

Il sera chargé du suivi de la filière. En particulier il coordonnera la mise en œuvre de la politique nationale de développement de la production et transformation du lait, il participera à définir les orientations de l'institut technique et à instruire les dossiers des opérateurs et ONG pour la création de laiteries et de projet régionaux d'appui aux éleveurs.

#### **R 1.3 Un institut technique des productions animales et de la pêche est créé**

Un Institut technique public sur les productions animales et leurs produits transformés sera créé. Il concernera l'élevage des animaux, la pisciculture et la pêche. Son conseil d'administration regroupera le MARNDR, des professionnels (pour la filière lait, les organisations des producteurs de lait et les représentants des laiteries), des représentant d'ONG et les organismes d'enseignement supérieur et de recherche nationale (CRDA/FAMV). Cet institut aura pour vocation de conduire des recherches sur les productions animales (lait, viande...), les procédés de transformation et sur la création de nouveaux produits et de vulgariser les résultats. Il aura au moins deux terrains de recherche pour la production, l'un en plaine et l'autre en montagne). Il s'appuyera sur les centres du MANRDR impliqué dans le programme DEFI (Savane-Zombie, Thiotte et Lévy). La FAMV conduira une partie

des recherches, en particulier sur les technologies agro-alimentaires. Des partenariats avec les organismes internationaux (EMBRAPA, CIRAD, ILCA, ICRAF, centres de recherche de République Dominicaine...) seront élaborés.

#### **R 1.4 La Fédération Nationale des Producteurs de Lait est renforcée:**

Les producteurs, en particulier les nouveaux, seront fortement incités à participer à cette fédération qui permettra d'organiser le milieu. En particulier leur organisation locale sera, dans la mesure du possible, actionnaire de la laiterie. L'Etat devra fournir un cadre légal à ces organisations de producteurs. Le MARNDR devra donc préparer un avant-projet de loi sur les organisations professionnelles agricoles.

#### **R 1.5 Le Réseau de laiteries se développe:**

Dans le cadre d'un accord de partenariat qui sera conclu entre le MARNDR et l'ONG Veterimed qui a appuyé la mise en place du réseau actuelle des laiteries Lèt Agogo, le programme nationale de développement de la production et transformation du lait permettra de mutualiser les bonnes pratiques de gestion et de production déjà en cours.

#### **R 1.6 Un Réseau d'opérateurs est créé et animé:**

Il sera animé par le service « programme lait » du MARNDR. Il regroupera les opérateurs impliqués dans l'accompagnement de la création de nouvelles laiteries et l'institut technique des productions animales et de la pêche et permettra de mutualiser les bonnes pratiques.

### **R 2 : La production de produits laitiers se développe:**

#### **R 2.1 Les sections communales ou communes ayant une vocation d'élevage sont identifiées**

Un inventaire des potentialités géographiques, commandé par le MARNDR permettra de définir les Sections Communales ou Communes dans lesquelles une laiterie sera implantée.

#### **R 2.2 Un réseau d'opérateurs prend en charge le développement de 150 laiteries d'ici l'horizon 2019.**

Le développement des laiteries sera basé sur un réseau d'opérateurs chargés de l'implantation d'une ou plusieurs laiteries. En particulier l'opérateur prendra en charge l'organisation des producteurs, leur formation initiale, la supervision de la construction et l'accompagnement de la laiterie pendant les premières années. Une convention sera signée entre l'Etat et chaque opérateur. L'opérateur s'appuiera sur une laiterie existante qui proposera un compagnonnage à la laiterie en création. Le financement pourra provenir de l'Etat, d'autres bailleurs ou des fonds propres à

l'ONG. Le financement de l'investissement pourra être réalisé par des prêts bonifiés et par des subventions. Les groupes prioritaires (jeunes, femmes, handicapés) seront privilégiés. Les éleveurs prendront systématiquement part au capital de la laiterie.

Le cahier des charges de la création des laiteries élaboré par le MARNDR encadrera l'action de ces ONG. Enfin, le label Lèt Agogo de production paysanne laitière de qualité, propriété de l'ONG VETERIMED, qui sera sous peu reconnu d'« Utilité Publique » sera géré par un comité de certification national. Ce comité sera formé d'institution privés et publiques et des représentants des acteurs de la filière. Les laiteries créées qui adhéreront au Réseau National devront respecter le cahier des charges du label Lèt Agogo.

### **R 2.3 L'Etat permet aux plus pauvres de consommer des produits laitiers**

Conformément à la volonté du gouvernement de la République d'utiliser tous les programmes d'aide alimentaire (cantines scolaires, de nutrition, etc.) comme levier pour stimuler la production nationale agricole, les achats du Programme National du Cantine Scolaire du Ministère de l'Education Nationale s'approvisionneront systématiquement auprès des laiteries du Réseau National Lèt Agogo. Pour assurer le financement à long terme de ce programme d'appui à la filière, il sera proposé au parlement l'adoption d'une taxe spéciale sur tous les produits laitiers importés.

### **R 2.4 Du crédit en nature pour développer le cheptel**

Le développement du cheptel se fera prioritairement dans les zones de montagne sur la base d'un crédit en nature rotatif, en s'appuyant sur des petits groupes d'éleveurs qui pourront ainsi rentrer dans la production. Le MARNDR sera chargé de la coordination de ce programme qui sera mis en œuvre par un réseau d'opérateurs. Ce crédit en nature se fera dans le cadre du programme agro-écologie et élevage de montagne. Les jeunes, les femmes et les handicapés seront ciblés prioritairement dans ce programme (quota). Une évaluation du potentiel de production sera réalisée pour chaque laiterie à créer, ce qui permettra de définir le besoin de crédit en nature.

## **R 3 Les producteurs sont accompagnés et leurs pratiques s'améliorent:**

### **R 3.1 L'accompagnement des paysans**

Aujourd'hui, le potentiel de production de lait est évalué à 145 000 TM par an, pour une demande de 130 000 TM et un niveau de production nationale de 45 000 TM. Donc, pour se rapprocher de l'auto-suffisante en lait, un niveau de production de

85 000 TM est à rechercher. En ce sens, il convient d'agir dans deux directions : augmenter la productivité par bête et augmenter le nombre de bêtes.

La productivité par bête dépend de l'alimentation et de l'abreuvement. Il convient d'agir en priorité sur ces deux facteurs. L'objectif autour des laiteries est de faire passer la productivité moyenne par vache immédiatement de 450 litre par lactation à 600 litres

Le programme d'accompagnement des producteurs soutiendra le développement de la production et l'organisation des producteurs. Il privilégiera les conduites d'élevage en système agro-écologique. Le MARNDR devrait être le maître d'ouvrage. Chaque DDA (en particulier les BAC et les médecin-vétérinaires) sera responsable de l'organisation de cet accompagnement sur son département et il sera organisé en partenariat avec la fédération des producteurs de lait, les laiteries du département, les Gwoupman Santé Bèt (GSB) et les ONG impliqués dans la filière. Les associations d'éleveurs suffisamment structurées pourront être dotées de cadres compétents (médecin-vétérinaire ou ingénieurs agronomes zootechniciens) mis à disposition par le MARNDR.

Les échanges entre paysans et les visites d'expériences seront la forme privilégiée pour cet accompagnement. Les résultats des recherches conduites par les Centre de Savane-Zombie, Thiotte, Lévy dans le cadre du programme DEFI seront valorisés dans ce cadre.

Cet accompagnement (frais de déplacement et de nourriture) pourra être financé en partie par les bénéfices des laiteries.

D'ici l'horizon 2019, 20 000 éleveurs devraient être directement touchés par le programme d'accompagnement.

### **R 3.2 La santé animale :**

Le MARNDR assurera la formation de nouveaux agents vétérinaires et le recyclage des anciens par les médecins vétérinaires nouvellement embauchés. Les agents vétérinaires intégreront les GSB. La vaccination sera organisée dans le cadre de campagnes, subventionnée par l'Etat, ce qui diminuera fortement le coût payé par l'éleveur. Les soins vétérinaires seront prodigués par les GSB et seront payés par l'éleveur.

Les laiteries étant le principal acteur économique intéressé par la santé animale, elles seront responsables de ce secteur et agiront sous la supervision du MARNDR, et en l'occurrence des Bureaux Agricoles Communaux. Pour ce faire, un cadre compétent (médecin-vétérinaire ou un ingénieur agronome zootechnicien) sera affecté à mi-temps à chaque laiterie pour la mise en place des campagnes de vaccination. Le deuxième mi-temps de ces cadres sera consacré à la santé des autres animaux des Communes couvertes par le regroupement de BAC.

### **R 3.3 L'accompagnement des responsables de laiterie**

Il sera assuré par VETERIMED et visera le renforcement des compétences des responsables, par l'échange d'expériences et des formations externes.

### **R 4 Des Recherche-Actions sont conduites et permettent de lever les blocages de la filière:**

Un programme de Recherche sur les productions animales, les technologies de transformation et la commercialisation de nouveaux produits sera conduit. Il visera l'augmentation de la productivité des élevages, par l'amélioration des conduites d'élevage et par l'amélioration génétique du cheptel bovin. L'amélioration génétique du cheptel bovin n'est pas une priorité pour les deux ans, il conviendra néanmoins d'initier un programme de recherche pour l'évaluation du potentiel de production des races créoles et d'introduire des stations de monte dans les régions rencontrant des problèmes de consanguinité.

Les questions de recherche sur la transformation et la qualité des produits sont à préciser mais elles devront en particulier porter sur la réduction des charges de fonctionnement des laiteries et l'amélioration de la rentabilité, en particulier en utilisant des énergies renouvelables.

Quand à la commercialisation de nouveaux produits il s'agira tout d'abord de développer de nouveaux fromages, mais aussi d'optimiser la production de lait caillé et de douce marcos.

Des outils de communication, dont des fiches-techniques seront préparés et distribués aux animateurs du réseau d'accompagnement pour faire connaître les résultats de ces recherche-actions.

Dans un premier temps ce programme s'appuiera sur les actions conduites dans le cadre du programme DEFI, en particulier à Lévy, Savane-Zombie et Thiotte. La FAMV sera mobilisée sur ce programme. Quand l'Institut Technique sera fonctionnel, il prendra le relais.

Dans ce programme, des échanges internationaux seront organisés, par des partenariats avec des organismes de recherche ou par l'organisation de visites d'expérience réussies à l'étranger. En particulier l'expérience française et péruvienne de fromages de montagne pourra être mobilisée.

### **R 5 La promotion de la filière est réalisée auprès des consommateurs et des paysans :**

De manière plus générale, il conviendra de populariser la consommation de lait, en particulier en continuant à en permettre l'accès aux enfants via les cantines scolaires et en faisant connaître les produits auprès d'un plus large public.

## R 6 Les groupes vulnérables sont prioritairement ciblés

La participation des femmes minimale recherchée à tous les niveaux du programme est de 30%.

Pour favoriser l'inclusion de personnes handicapées dans les laiteries deux voies semblent à développer. La première consiste à instituer un quota dans l'effectif des employés de la laiterie. La deuxième consiste à créer des ateliers de travail spécialement conçus pour employer des personnes handicapées. L'espace de travail est dans ce cas aménagé et les cadences tiennent compte du handicap. Ces deux approches devront être expérimentées durant les deux ans du plan d'action.

De plus, dans les actions de développement de la production et d'accompagnement des producteurs, les groupes les plus vulnérables seront prioritaires, en particulier les femmes et les jeunes pour les distributions de bétail.

## Montage institutionnel

Le montage institutionnel de ce programme implique les acteurs suivants avec des rôles spécifiques dans sa mise en œuvre. Ces acteurs sont au nombre de 4 :

Le MARNDR, les opérateurs (ONGs et organisations), les associations bénéficiaires et les autorités locales.

Maitre d'œuvre du programme, le MARNDR fait appel aux opérateurs privés (ONGs et organisations) pour orienter une partie de leurs investissements dans cette direction. Le MARNDR signera des protocoles de partenariat avec ces opérateurs portant sur l'exécution de ce programme. Il cofinance et assure la supervision de ce programme à travers ses directions départementales.

Les opérateurs (ONGs et organisations) après avoir signé des contrats de partenariat avec le MARNDR sur la mise en œuvre de ce programme, montent des projets pour la recherche de fonds devant financer les actions et les implémentent avec l'aide des associations de bénéficiaires et des autorités locales (mairies et CASEC).

Les associations de bénéficiaires représentent la population auprès des opérateurs intervenant dans les bassins versants. Elles cosignent les contrats des bénéficiaires avec les opérateurs et veillent au respect de leurs clauses. Elles jouent également un rôle dans la sensibilisation de leurs pairs autour de ce programme.

Les autorités locales (mairies, CASEC), situées dans les aires d'intervention du programme, participent aux espaces de concertation mis en place autour de cette intervention pour s'informer de leurs actions et d'en faciliter un environnement politique favorable.

## Stratégie du programme :

- Afin d'agir de manière pérenne, le programme renforcera des institutions nécessaires au développement de la filière lait. Ces institutions proposeront

des solutions techniques adaptées à la problématique nationale de la production, transformation et commercialisation de nouveaux produits laitiers, qui auront été mise au point dans le cadre de travaux de recherche-développement.

- L'ensemble du programme favorisera la participation des communautés concernées qui recevront un appui pour renforcer les organisations de producteurs, assurer une large participation de femmes, des jeunes et de personnes handicapées.
- Le point de départ des activités du programme sera le renforcement et le développement de la capacité de transformation du lait qui aujourd'hui constitue le principal goulot d'étranglement de la filière.
- Ce développement sera centré sur l'extension d'un réseau de micro laiteries qui s'approvisionnent auprès de petits et moyens éleveurs. Ces unités de transformation qui sont capables de fabriquer des produits laitiers de longue conservation (et qui ne nécessitent pas de conservation au froid), constitueront un débouché pour les producteurs de lait, leur donnant ainsi accès au marché.
- De nouvelles unités de transformation de lait seront systématiquement créées dans les territoires ayant un potentiel pour l'élevage.
- Avec le développement de ces points de transformation, les conditions seront créées pour réaliser un ensemble d'interventions d'appui à l'amélioration des techniques d'élevage, permettant ainsi l'augmentation de la productivité de la production de lait.

## Impact du programme

- Amélioration de la disponibilité en produits alimentaires de haute valeur nutritive,
- Réhabilitation de l'environnement et à l'aménagement de certains bassins versants en vue de préserver les infrastructures de production des plaines
- Amélioration de la balance commerciale du pays.
- La création de 150 laiteries, fonctionnant avec 30 000 vaches permettra d'intégrer 20 000 nouveaux producteurs, ce qui augmentera la production annuelle de 5,5 millions de gallons.

- La vente de lait permettra la distribution à au moins 20 000 producteurs de près de 330 millions de gourdes par an, auquel il faudra ajouter 37 millions de gourdes de salaire, ce qui correspondra à une redistribution directe de plus de 60% du capital investi par an.
- Pour un producteur, cela représente un revenu de 125 gourdes par jour (VERIFIER= valides-tu ce chiffre ?), soit 3800 gourdes mensuel, soit 2,6 fois le salaire minimum (ou un peu moins que le salaire minimum après vote)
- Si 80% de cette nouvelle production est utilisé dans le cadre du PNCS, cela permettra de nourrir à terme 400 000 enfants par jour d'école (à raison de 150 jours de classe par an).

## Budget et montage financier

Le budget du programme est de 400 millions de gourdes à raison d'environ 80 millions de gourdes par an sur une période de 5 ans. Le programme sera financé entre autres par les fonds du Trésor Public et les bailleurs de fonds partenaires du MARNDR.

## Calendrier de mise en œuvre

Axe d'intervention	Années				
	I	II	III	IV	V
Mise en place de la sous-table sectorielle					
Création du service « programme lait » au sein de la Direction de Production et Santé Animales					
Création de l'institut technique des productions animales et de la pêche					
Renforcement de la Fédération Nationale des Producteurs de Lait					
Développement des réseaux de laiteries					
Mise en place et animation d'un réseau d'opérateurs					
Développement de la production de produits laitiers					
Développement des achats locaux de lait					
Mise en place d'un système de crédit à la production de lait					
Actions d'accompagnement des producteurs de lait					
Mise en œuvre des activités de recherches dans la filière lait					
Actions de promotion de la filière lait auprès des différents segments de marchés					
Action d'accompagnement des groupes vulnérables (femmes enceintes, enfants démunis, handicapés..)					

## Cadre logique du programme

Objectifs stratégiques	Résultats	Axes d'intervention	Indicateurs	Hypothèse de risques
Reconquérir le marché intérieur des produits laitiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les producteurs sont accompagnés et leurs pratiques s'améliorent</li> <li>-La promotion de la filière est réalisée auprès des consommateurs et des paysans</li> <li>- le taux de dépendance du pays par rapports aux produits laitiers importés diminue</li> <li>- Les groupes vulnérables sont prioritairement ciblés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mise en place d'un service « programme lait »</li> <li>- Mise en place d'un institut technique des productions animales et de la pêche est créé</li> <li>- développement du réseau des laiteries</li> <li>- développement d'un réseau d'acteurs</li> <li>- Développement de produits laitiers</li> <li>- mise en place d'un système d'achats locaux de lait</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-nombre de cadres constituant le personnel de ce service/niveau de dynamisme du service</li> <li>- nombre et niveau de qualification du personnel impliqué/dynamisme développé</li> <li>- nombre de laiteries supplémentaires construites et fonctionnelles</li> <li>- nombre d'associations d'acteurs encadrées ou créées</li> <li>- niveau de diversification de l'offre des produits laitiers</li> <li>- pourcentage de produits laitiers locaux utilisés dans les programmes humanitaire ou de cantines scolaire et populaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stabilité socio-politique,</li> <li>- Continuité dans les actions de l'État</li> <li>- collaboration des partenaires techniques et financiers du MARNDR</li> </ul>
Renforcer un réseau d'entreprises de transformation du	Les institutions nécessaires au développement de la	-Renforcement de la Fédération Nationale des Producteurs de lait	- niveau de restructuration de la fédération/indice de la	Collaboration des Groupements d'acteurs, des élus

lait offrant un débouché nouveau, stable et rémunérateur au lait des exploitations agricoles	filière sont créées et renforcées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- structuration du réseau des acteurs de la filière</li> <li>- renforcement de la capacité de transformation du réseau existant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>formation des membre/efficacité de leurs actions</li> <li>- volume de lait supplémentaire transformé</li> </ul>	locaux et d'autres partenaires intervenant dans la filière
Augmenter la productivité de la production laitière.	La productivité augmente à tous les niveaux de la filière	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mise en place d'un système de crédit en nature pour le développement du cheptel</li> <li>- Accompagnement des producteurs dans les pratiques d'élevage bovin</li> <li>-Amélioration des techniques d'élevage bovin</li> <li>-Mise en œuvre d'activités de santé animale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Volume de crédit injecté dans la filière</li> <li>-Indice d'amélioration des techniques et des pratiques d'élevage bovin</li>   <li>-indice d'évolution des activités de Santé animale comme les campagnes de déparasitage et de vaccination contre les endémies majeures</li> </ul>	Collaboration et intérêt des partenaires et d'autres acteurs pour participer dans la mise en œuvre des actions
Contribuer à la structuration sociale de la filière	Les différents maillons de la filière sont mieux structurés	<ul style="list-style-type: none"> <li>-dynamisation et renforcement des organisations d'acteurs de la filière</li> <li>-création d'alliances productives et commerciales</li> <li>-facilitation des relations entre acteurs ou groupes d'acteurs de la filière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- indice de restructuration des organisations d'acteurs</li> <li>-nombre d'alliances productives et commerciales conclues</li> <li>- indice de dynamisation des relations entre acteurs de la filière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stabilité socio-politique,</li> <li>- Continuité dans les actions de l'État</li> <li>- collaboration des partenaires techniques et financiers du MARNDR</li> </ul>